

Objet : Professions libérales : demandez le fonds de soutien Bordeaux Métropole

Fonds d'urgence de soutien Bordeaux Métropole : les professions libérales sont aussi concernées

Bordeaux Métropole a voté un fonds d'urgence de soutien aux entreprises et à l'emploi de 15,2 M€. Ce fonds permet à tout commerce, entreprises industrielles, artisanales, de services ou agricoles de bénéficier d'une aide forfaitaire de 1500 € lorsqu'elle compte de 1 à 5 salariés. Un « bonus emploi » complémentaire de 1000 € sera possible pour les entreprises employant 2 salariés ETP hors dirigeant.e.s.

Les professions libérales peuvent aussi mobiliser cette aide.

Faites-le savoir autour de vous. Vous trouverez à cet effet un [kit de communication ici](#). Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tout autre format nécessaire.

Pour plus d'informations : fondsurgencebordeauxmetropole.fr

